

Au CHU de Rennes, une unité neurovasculaire parmi les plus modernes de France

3^{ème} cause de mortalité en France et 1^{ère} cause de handicap, la Bretagne est l'une des régions les plus touchées par l'accident vasculaire cérébral (AVC) avec 7 400 personnes atteintes chaque année. Centre de référence dans la prise en charge de cette pathologie, le CHU de Rennes a ouvert une unité neurovasculaire (UNV) dédiée en 2008. Une équipe pluridisciplinaire experte, disponible 24h/24 et 7 j/7, y prend en charge des patients dont le parcours de soins s'apparente à une véritable course contre la montre. Pour répondre à l'augmentation du nombre de patients pris en charge au sein du service de neurologie, l'établissement vient de finaliser l'extension de l'unité de soins intensifs neurovasculaire (USI-UNV) avec l'objectif de doubler le nombre de patients pris en charge dans l'unité.

L'AVC est un déficit neurologique brutal d'origine vasculaire provoqué par un infarctus ou une hémorragie au niveau du cerveau. Dans 80% des cas, l'AVC est ischémique (infarctus cérébral : l'artère est bouchée par un caillot de sang) ; dans 20%, il est hémorragique (une artère s'est rompue déclenchant une hémorragie intracérébrale). Privée d'oxygène, la portion de cerveau irriguée par le vaisseau peut être détruite et mourir en quelques minutes, pouvant entraîner une paralysie du visage ou d'une partie du corps, voire la perte d'une fonction telle que la parole ou la vision. L'AVC est responsable de séquelles lourdes et peut conduire au décès du patient. Depuis quelques années, le CHU de Rennes a mis en place une filière de soin dédiée à cette pathologie d'extrême urgence, où chaque minute compte pour limiter les risques de handicap et de décès.

Le déroulement millimétré d'une prise en charge au sein de l'UNV et de la filière neurovasculaire

Suite à l'appel au SAMU, le patient est accueilli aux urgences du CHU où le neurologue d'astreinte et l'urgentiste confirme la suspicion d'AVC. L'IRM est alors réservée pour le patient et sa prise de sang traitée en priorité. L'imagerie permet de confirmer le diagnostic, de localiser les éventuelles lésions et d'estimer un pronostic. Pour ce faire, un radiologue, un manipulateur et un aide - soignant sont présents jour et nuit. En moyenne, moins de 30 minutes sont nécessaires pour définir un mode d'action.

Si le patient est pris en charge dans les 4h30 après les premiers symptômes, il pourra bénéficier d'une thrombolyse intraveineuse, pratiquée directement à proximité de l'IRM, afin de détruire le caillot. S'il est pris en charge dans les 6h et qu'une grosse artère cérébrale est occluse, il pourra aussi bénéficier d'une thrombectomie mécanique. Ces traitements sont personnalisés en fonction du type d'AVC et de l'expertise des équipes médicales.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 10 décembre 2019



Le patient est ensuite conduit dans une chambre de l'unité de soins intensifs neurovasculaire (USI-UNV), où il est placé sous observation et monitoring afin de limiter les risques de complication et de handicap et pour rechercher la cause de l'AVC afin d'adapter au mieux les traitements. Après quelques heures/jours en soin intensif, il peut être transféré dans l'UNV.

La rééducation est débutée précocement afin de limiter le handicap. Une consultation de suivi est programmée dans l'UNV pour terminer le bilan et adapter le traitement, ainsi qu'une consultation en rééducation fonctionnelle en fonction des éventuelles séquelles. Les conditions du retour à domicile ou le changement de domicile sont également préparés au sein du service.

Une unité renforcée et modernisée pour prendre en charge plus de patients

L'admission en UNV améliore la qualité de prise en charge des patients victimes d'AVC et diminue le risque absolu de décès ou d'invalidité grave de 20 à 30%. Alors que 1 500 AVC sont pris en charge chaque année au sein du CHU de Rennes, avec une capacité totale de 14 lits, l'UNV ne pouvait accueillir que 35% des patients hospitalisés au CHU (pour une moyenne régionale de 43% en Bretagne).

Dans le cadre des travaux de rénovation du service de neurologie et pour répondre à l'augmentation du nombre d'AVC pris en charge, le CHU vient d'étendre les capacités de l'unité : le secteur soins intensifs passe de 6 à 10 lits et le secteur post phase aiguë de 8 à 16 lits. Cette extension a également permis d'améliorer sensiblement les conditions hôtelières de prise en charge des patients (chambres seules, douche) et pour en faire l'une de plus modernes de France.

Une expertise AVC coordonnée sur le territoire et au-delà

Sur le territoire départemental, un lien étroit est établi avec les hôpitaux de proximité Fougères, Redon, Vitré. Des unités dédiées aux AVC sont en place à Fougères et Redon en concertation avec le CHU de Rennes, afin d'optimiser la filière de soin dans le territoire de santé n°5. Un poste partagé de neuroradiologue a également été mis en place, réparti entre le CHU de Rennes, le CH Intercommunal Redon/Carentoir, et le CH de Fougères.

Depuis 2010, le Centre Régional Breton d'Expertise Neuroradiologique (CREBEN) mis en place à l'initiative de professionnels des CHU de Rennes et de Brest associe des compétences radiologiques régionales à l'exploitation d'outils de télémédecine. Auprès de 14 établissements hospitaliers de Bretagne, il propose 24h/24 et 7j/7 une téléexpertise neuroradiologique dans les 15 minutes pour les urgences et dans les 6 heures pour les examens non urgents. Ainsi, avant une intervention, un expert peut émettre un diagnostic supplémentaire via la transmission d'images entre deux pôles de santé.

Enfin, le CHU accueille des patients de toute la Bretagne en extrême urgence pour la thrombectomie mécanique. Un partenariat existe aussi avec la Mayenne, la Sarthe et la Manche pour cette technique de sauvetage cérébral.

Contacts presse :

Direction de la communication – 02 99 28 42 40 – direction.communication@chu-rennes.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 10 décembre 2019



CHU DE RENNES : L'AVC EN QUELQUES CHIFFRES

- 5 alertes AVC par jour en moyenne, soit plus de 2000 alertes par an,
- + de 1 500 AVC traités par an au CHU de Rennes – 1136 entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2019,
- 173 thrombolyses à ce jour, soit environ 180-185 en fin d'année,
- 10^e centre français de thrombectomie : 253 réalisées en 2018 - 1000^e intervention réalisée fin décembre 2018 – 107 pour le 1^{er} semestre 2019.

Contacts presse :

Direction de la communication – 02 99 28 42 40 – direction.communication@chu-rennes.fr

